

NOUS VOUS APPELONS A L'AIDE.

Dés que l'armée allemande eut envahi la France, les représentants du régime nazi se sont ingeniés à associer notre pays à la honte dont s'était couverte l'Allemagne nazie devant le monde civilisé.

Dans le pays de la déclaration des droits de l'homme, dans le pays qui signifiait pour tous les hommes dignes de ce nom, justice et liberté, ils ont implanté les lois de Nuremberg. Ils se sont efforcés de créer avec l'antisémitisme un régime de discrimination pour toute une partie de la population française.

Qu'ils aient été les auteurs directs, qu'ils aient signé de plein gré ou qu'ils y aient été contraints, ceux qui ont paraphé les décrets d'exception d'octobre 1940 ou de juin 1941, ont terni le nom de notre pays des taches deshonorantes.

D'honnêtes ouvriers aux épaules qui avaient donné leur travail et leurs forces physiques ont été privés de leur gagne-pain; des milliers de gens ont été dépouillés pour le plus grand bénéfice des quelques-uns; des intellectuels universellement réputés se sont vus interdire l'exercice de leur profession des hommes de lettres et des sciences ont dû se taire. Et avec eux la voix de notre pays. Et parce que cela ne suffisait pas, le camp d'internement, la prison; la fusillade, ce fut là le sort qui fut fait à des familles entières vouées à la misère, à la désolation puis à la déportation et à la mort.

Les camps de concentration pour les juifs: Drancy, Compiègne, Rithiviers dans la zone occupée; Gurs, Rivesaltes, Ruffieux, Le Vernet, Brens et d'autres dans la zone non-occupée ont été les tristes répliques des "Dachau" nazis.

Les mêmes scènes s'y produisent, la même misère y règne, les mêmes procédés y sont employés. Violences brutales ou mort lente par le faim et les mauvais traitements, fusillades et déportations. Et pour ceux qui n'en peuvent plus, une issue: le suicide. Hommes, femmes, et enfants, tous subissent le même sort.

Et l'on poursuit maintenant ceux qui jouissaient encore d'un semblant de liberté. Les juifs étrangers en zone non-occupée sont mis en résidence forcée; les juifs français ou étrangers se voient interdire l'exercice de leur culte; les juifs français ou étrangers sont peu à peu expulsés des grandes villes; les juifs français ne peuvent plus se déplacer sans référer à la police. Enfin, résumant les scènes des plus sombres époques du moyen-âge, on a voulu marquer d'un signe infamant toute la population juive de notre pays. Avec l'"Etoile jaune" on a voulu créer en zone occupée une atmosphère de pogroms.

Nous connaissons la réaction unanime du peuple de France. Nous savons quelle noblesse, quelle générosité il a manifesté à l'égard de ceux qui ont été brimés, humiliés, traqués. Nous savons que pour avoir exprimé leurs sentiments de fraternité, nombreux sont ceux qui ont eu à subir le sort des juifs en les rejoignant dans les mêmes camps.

UN NOUVEAU CRIME SE PREPARE.

Des nouvelles de la plus extrême gravité nous parviennent de Paris.

Les camps d'internement de la zone occupée ont été évacués et les internés déportés vers des régions inconnues; des femmes aussi et celles qui ont protesté, comme au camp de Lilas, ont subi des graves violences. A l'heure actuelle la déportation totale de toutes les familles juives de la zone occupée est sur le point d'être réalisée. Et une pareille mesure n'est pas exclue pour la zone non-occupée?

Laisseriez-vous commettre, en France les mêmes crimes qu'en Croatie, qu'en Yougoslavie, qu'en Tchécoslovaquie? Laisseriez-vous commettre en France les mêmes